

## **RAPPORT AU CONGRÈS TRIENNAL DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE DE 2008**

### **CURT ELASH – DIRECTEUR NATIONAL DE LA CCG**

Au cours des trois années qui viennent de s'écouler, j'ai représenté les employé(e)s de la Commission canadienne des grains qui sont membres de diverses sections locales depuis l'Ouest du Québec jusqu'à la Colombie-Britannique.

#### **Historique, création, mandat et défis**

Lors du Congrès triennal de 2005 du Syndicat de l'Agriculture à Saint-Jean (Terre-Neuve), les délégué(e)s ont décidé de restructurer la façon dont les vice-président(e)s régionaux(ales) (VPR) étaient réparti(e)s au Canada. Au cours du présent Congrès, les délégué(e)s ont décidé de créer un poste de directeur(rice) national(e) de la CCG.

Du fait que la résolution créant ce poste de directeur(rice) national(e) de la CCG ne comportait pas de description ni de mandat, j'ai recherché l'avis de représentant(e) locaux(ales) de la CCG, de militant(e)s et de membres en général pour connaître leur vision de ce poste. J'ai aussi voulu obtenir les conseils de dirigeants, notamment d'autres directeurs(rices) nationaux(ales), de VPR et de membres de l'Exécutif national du SA.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau poste et que c'est mon premier mandat de membre du Conseil national du SA, le travail que j'ai dû assumer a été particulièrement exigeant. En effet, pour devenir un membre efficace du Conseil national du SA, il faut connaître un tas de renseignements techniques et procéduraux, et il n'y a pas de formation formelle que peuvent suivre les nouveaux membres du Conseil sur la façon de remplir leurs fonctions, c'est pourquoi « j'ai dû me jeter à l'eau et faire de mon mieux pour surnager »! En outre, les membres de la CCG travaillent à divers établissements répartis dans six provinces et quatre fuseaux horaires, certains étant même dans des régions éloignées et d'autres travaillant 24/7. Inutile de dire que ma courbe d'apprentissage a été très prononcée! Sachez néanmoins que j'ai beaucoup apprécié tout le soutien que j'ai reçu non seulement des membres mais aussi du Conseil du SA.

#### **La CCG**

##### **Aperçu**

La CCG a connu une nouvelle façon de voir les choses à la suite de la nomination de Gordon Miles à sa direction, il y a environ six ans. Yves et Gord ont bien travaillé ensemble pour penser « tout d'abord aux gens ». La CCG n'élabore plus ses politiques dans le vide. Le CSP national, le leadership et les séances de formation comptent une participation égale des membres. Le Comité national de la SST de la CCG fonctionne bien, c'est pourquoi j'ai fait savoir à Yves qu'il n'est pas nécessaire que je m'implique dans ses travaux.

## **Modernisation de la CCG**

La CCG travaille très fort pour respecter les diverses dispositions du Projet de loi C-25 (Loi de modernisation). Elle a notamment préparé son propre programme de SGIC (Système de gestion informelle des conflits), a formé plus d'une dizaine de partisans de ce système, collabore avec des membres pour concevoir un nouvel outil d'évaluation et de gestion du rendement, a aussi élaboré sa première ébauche du dictionnaire de compétences, en plus de s'engager de nouveau à entreprendre des travaux plus sérieux avec des individus dans le but de mettre sur pied un plan d'apprentissage personnel et de responsabiliser les membres de façon qu'ils puissent remplir leurs aspirations d'apprentissage. La CCG reconnaît que ses futurs besoins de dotation vont peut-être entrer en collision avec une main-d'œuvre vieillissante et des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, c'est pourquoi elle prépare un plan proactif.

## **Un groupe opérationnel**

Le SA travaille plus étroitement avec la CCG pour assurer la transition des membres GL du groupe SV et des membres PPI du groupe TC, de sorte qu'ils soient représentés à une seule table, et qu'il n'y ait donc qu'une seule convention collective. Cette réorganisation va toucher plus des deux tiers des membres du SA à la CCG. Cette dernière voit un grand nombre de synergies dans l'amalgamation du personnel. Un personnel polyvalent sera mieux à même de fournir les services que ses clients recherchent, et sera aussi mieux préparé à faire face aux pénuries de main-d'œuvre prévues, qui seront causées par les départs à la retraite. Le SA espère que ces membres polyvalents seront encore plus précieux pour l'organisation et en tireront de plus gros avantages financiers et personnels.

## **Projet de loi C -39**

### **Historique**

Ce projet de loi propose d'importantes modifications à la Loi sur les grains du Canada. Il était censé tenir compte d'une étude interne et d'une étude externe, entreprises par deux groupes de consultants privés. Ceux-ci ont examiné le rôle de la CCG au sein de l'industrie canadienne des grains et la façon dont ce rôle touche les marchés mondiaux et nationaux des grains. Les rapports Myers North Kenney et Compas Inc. ont été présentés au Comité permanent de l'agriculture, lequel a ensuite avancé 12 recommandations au ministre de l'Agriculture de l'époque, Chuck Strahl. Lors de la dernière journée de la session d'automne du Parlement, avant que la Chambre ne lève ses travaux pour les fêtes de Noël, notre actuel ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, a déposé le Projet de loi C-39.

### **Manque de vision du projet de loi**

Ce projet de loi, fort malheureusement, n'a pas tenu compte des deux rapports des consultants ni de la recommandation unanime du Comité permanent de l'agriculture. Il proposait plutôt l'élimination des services d'inspection et de pesée d'arrivage, ce travail étant pour la plupart assuré par nos membres à la CCG. Cette élimination doit avoir lieu sans qu'il soit procédé à une analyse de rentabilité ni à un essai, ce qui était pourtant recommandé par le Comité permanent. Il supprime la plupart du rôle de gouvernance de la CCG à propos des plaintes sur des prélèvements tarifaires injustes, les garanties

de paiement par les manutentionnaires des grains et le Tribunal d'appel des grains. Il diminuerait par ailleurs la participation de la CCG et des producteurs au Comité de normalisation des gains de l'Ouest. Ce projet de loi entraînerait aussi la suppression de quelque 200 postes de nos membres à la CCG, et transformerait complètement la méthode par laquelle la CCG fait la distinction des catégories de grains. Il propose en effet que les producteurs de grains, les vendeurs, les acheteurs, les agents et les manutentionnaires soient traités de la même façon et qu'ils aient les mêmes droits ou les mêmes... « non-droits »! Malgré tous ces bouleversements, le projet de loi n'aborde pourtant pas le problème de longue date de la CCG, soit son sous-financement chronique. La structure financière de la CCG est la même depuis 1991, et son sous-financement ne permet pas et ne permettra pas à la CCG de remplir son mandat.

### **Luttes du SA pour faire abroger ou changer le projet de loi**

Bien que le Projet de loi C-39 ait été présenté en première lecture la veille du congé de Noël, le SA n'en était pas moins prêt. Grâce à l'aide du confrère Rod Oliver, durant l'été 2007, nous avons commencé à exercer des pressions et à préparer une stratégie de défense. Ainsi, une trousse de lobbying a été élaborée. Vers la fin du mois de janvier 2008, nous avons sensibilisé et mobilisé les membres du SA à la CCG pour lancer une campagne populaire dans leurs circonscriptions. Le bureau national du SA a donc collaboré avec les bureaux régionaux de l'Alliance à la coordination de cette campagne. Le Conseil national a décidé à l'issue d'un vote de financer jusqu'à concurrence de 50 000 \$ cette campagne. L'Alliance s'est également engagée à inclure notre campagne dans la sienne, soit « À la défense de services publics de qualité ». Le SA a aussi reçu l'appui de diverses organisations telles que le Syndicat national des agriculteurs et SaveMyCWB.ca, et a par ailleurs embauché un spécialiste du lobbying, grâce auquel nous avons pu contacter et sensibiliser un grand nombre de député(e)s. Le SA a aussi publié des communiqués de presse et envoyé des lettres aux rédacteurs en chef de quotidiens, qui ont été repris par les médias nationaux et spécialisés. Nous présentons actuellement des modifications à ce projet de loi qui protégeront les intérêts des producteurs, les emplois des membres du SA à la CCG, ainsi que les consommateurs nationaux et internationaux de grains provenant de l'Ouest canadien.

### **Dépense des fonds destinés aux colloques régionaux**

#### **Les défis**

En vertu du Règlement 4, le montant de 4 000 \$ par an est destiné à envoyer des membres suivre des colloques. Chaque région a sa façon d'organiser des colloques, avec des niveaux différents de participation des membres de la CCG. La distance et les moyens de transport pour se rendre à ces réunions peuvent changer d'une année à l'autre et aussi d'une région à l'autre. Les sections locales de la CCG sont de tailles diverses, certaines étant situées dans des régions éloignées du pays. Certains membres de la CCG appartiennent à une section mixte dont la plupart des membres relèvent d'un autre groupe d'employeurs. J'ai compris que ces fonds ont pour but d'augmenter les sommes qu'une section locale et les VPR versent aux membres pour assister à des colloques régionaux, et qu'il ne s'agit pas de la seule source de financement. J'ai aussi considéré ces sommes comme un moyen d'augmenter la participation des membres.

Je n'ai malheureusement pas pu en arriver à une formule uniforme pour dépenser les fonds, selon les demandes.

### **Dépenses des fonds**

- *Prince Rupert* : Les voyages aériens constituent les coûts les plus élevés pour la participation à de tels colloques, et j'ai donc versé des fonds à un membre pour assister à chaque colloque régional. J'ai aussi essayé d'encourager un autre membre d'y assister en offrant de financer les frais de voyage d'un autre membre, pour aller au colloque au cours du mandat de trois ans, mais cela ne s'est pas produit. Il s'agit d'une très petite section locale qui compte moins de 30 membres. Celle-ci a dernièrement fait preuve d'un nouvel intérêt à participer à l'Exécutif local.

- *Vancouver* : La plupart des déplacements effectués par les membres de l'Exécutif de cette section locale l'ont été par la route. Cette section locale a toujours eu une bonne participation au colloque régional, et est par ailleurs bien financée; par conséquent, j'ai accordé une indemnité quotidienne à chaque membre, pour chaque journée du colloque régional. En moyenne, sept membres de cette section locale assistent au colloque régional chaque année.

- *Winnipeg* : Cette section locale prévoit des voyages aériens une fois tous les quatre ans, mais le restant du temps les coûts concernent le transport par voie terrestre et les indemnités quotidiennes lorsque le colloque régional n'a pas lieu à Winnipeg. J'ai versé les indemnités quotidiennes chaque année à la section locale, en plus de prendre en charge les frais de transport par la route et l'indemnité quotidienne lorsque le voyage avait lieu en dehors de Winnipeg. En moyenne, de quatre à cinq membres de cette section locale ont assisté au colloque régional chaque année.

- *Thunder Bay* : Cette section locale prévoit des voyages aériens trois années sur quatre, et puisque les frais de transport par avion constituent la plus grande partie des coûts des colloques, j'ai pris en charge uniquement ces frais. En moyenne, quatre membres de cette section locale assistent au colloque régional chaque année.

- *Chatham* : Cette section locale a procédé à des voyages par la route les deux premières années. J'ai versé les frais de transport par la route et l'indemnité quotidienne à deux membres pour assister aux colloques durant ces années. Je n'ai pas encore payé les frais indiqués sur la demande de remboursement des deux membres qui se sont rendus au colloque régional, par conséquent je ne peux rien dire de plus pour le moment.

- *Montréal* : Cette section locale a procédé à des transports par la route les deux premières années, et puisqu'elle a assisté à deux colloques régionaux par an j'ai pris en charge les frais des transports par la route et les indemnités quotidiennes pour les quatre colloques. En moyenne, deux ou trois membres de cette section locale de la CCG ont assisté aux colloques. Cette section locale n'a pas demandé de remboursement des frais pour les colloques de ces années, et par conséquent je ne peux rien dire de plus pour le moment.

## **Colloques, réunions et congrès**

J'ai représenté les consœurs et confrères du SA et de la CCG durant mon mandat (jusqu'à présent) aux congrès, colloques, réunions et conférences ci-après :

- 1 Congrès de l'Alliance à Toronto (2006)
- 8 Colloques régionaux du SA en C.-B., au Manitoba et en Ontario (2005-2008)
- 8 AGA de sections locales à Vancouver; Winnipeg, Thunder Bay
- 5 réunions du Conseil national à Ottawa (2005-2007)
- 2 Congrès de la Fédération du travail de la C.-B. à Vancouver (2007-2008)
- 2 réunions des dirigeants nationaux dans ma région
- 5 CSP nationaux de la CCG à Winnipeg (2005-2008)
- 1 téléconférence sur la CSP-Chatham (2007)
- 4 réunions du groupe opérationnel à Winnipeg, à Montréal et par téléconférence (05-07)
- 1 réunion de consultation sur la politique sur les congés de la direction de la CCG à Ottawa (2005)
- 4 réunions sur le Projet de loi C-39 à Winnipeg, Vancouver, Ottawa, et une téléconférence (2007-2008)
- 3 réunions sur le leadership et l'élaboration du SGIC de la CCG à Winnipeg (2006-2007)
- 2 séances de formation pour les compagnons d'entraide sur le SGIC de la CCG à Ottawa et Winnipeg (2006-2007)
- 3 téléconférences concernant les compagnons d'entraide sur la SGIC à la CCG
- 4 séances de perfectionnement en gestion du rendement à la CCG, à Winnipeg (2006-2007)

J'ai aussi suivi un grand nombre de cours parrainés par la CCG sur le leadership, de même que des séances de formation et de perfectionnement. Au cours de ces réunions, j'ai pu rencontrer des membres du SA à la CCG ainsi que des membres d'Exécutif de section locale. Tous et toutes ensemble, nous avons pu donner notre avis sur l'élaboration de la politique de la CCG.

Je désire remercier celles et ceux qui m'ont fait confiance et qui ont bien voulu m'élire à ce poste. Sachez que je n'ai jamais cessé de travailler pour mieux comprendre et mieux promouvoir les questions touchant la CCG auprès du Conseil national.

Présenté respectueusement,  
Curt Elash,  
Directeur national, CCG